



# Bulletin d'Informations Communales

Septembre 2023

- BARJAC -

n° 121

## Sommaire

Portrait	2
Ça s'est passé cet été !	3
Vie associative	4-5
État Civil	6
Vie municipale	6-7
Dispositif d'aides gestion de l'eau	8



**A**près les animations et festivités des mois de juillet et d'août, dans lesquelles les bénévoles d'Anim'Barjac sont toujours autant investis et inventifs, place à la rentrée et au programme proposé par nos associations sur le village. Comme vous pourrez le découvrir en pages centrales de ce bulletin, au moins une activité est proposée chaque jour ; pour les plus jeunes comme pour les moins jeunes... Cette richesse et ce dynamisme sont à souligner pour une petite commune comme la notre.

**S**uite à plusieurs doléances concernant les impôts locaux, le conseil municipal tient à rappeler qu'il a délibéré lors de la séance du 4 avril 2023 pour le maintien du taux de la part communale sur le foncier bâti et non-bâti. L'augmentation que vous avez pu constatée sur votre feuille d'impôt est due à la réévaluation de 7,1 % des bases voulue par l'État pour l'ensemble du territoire français.

**L**e pouvoir d'achat reste une préoccupation de tous. Cette problématique subie au niveau national ne nous fait pas oublier nos problèmes de territoire rural et notamment la sécurité sur la ressource en eau. C'est pourquoi, dans la dernière page du bulletin, la Communauté de Communes propose des aides pour accompagner chacun dans une démarche éco-responsable où les économies d'eau et les économies financières ne font qu'une.

Bonne lecture à tous...

*L'équipe municipale*

Retrouvez le bulletin en couleur sur notre site  
<https://barjac-en-lozere.fr>



*Le choix de ce portrait trouve sa source dans un anniversaire spécial. Non pas celui d'une personne de la commune, mais celui de tout un groupe qui se réunit souvent au sein du village et qui a eu de multiples visages.*

**A**u tout début, il y avait une brouette poussée par Manou et Jeannot Rabier. Et ce véhicule insolite qu'ils avaient choisi, eux qui n'avaient pas le permis, leur servait à apporter cafetière, boissons et autres plaisirs pour le goûter. Autour ils n'étaient pas nombreux, un petit groupe. Quelques-uns de Barjac et de Cultures : Mesdames Gaillard, Augade, Savajols... sans oublier Mme Gerbal, la maman de Gilbert qui poussaient souvent cet attelage surprenant.

l'occasion de cet anniversaire ont souligné l'importance d'avoir su tisser ce lien social, d'avoir fait vivre cet esprit de partage et de bons moments. Certains sont partis et d'autres ont repris le flambeau.

C'est avec émotion que beaucoup ont pensé à Claude Granier, « homme à tout faire » qui avait pris la suite de Manou et Jeannot.



Ensemble, ils avaient eu l'idée de se réunir pour passer du bon temps dans leurs années de retraite. Ils n'allaient pas bien loin ; d'ailleurs la brouette le leur aurait-elle permis ? Non, juste dans cette petite maison à côté de l'ancien couvent, qui allait être le berceau du Club du Cénaret en cette année 1983 avant qu'il ne grandisse et prenne son indépendance pour aller dans la salle de l'impasse Saint Véran.

Ces souvenirs lointains, ce sont Irène et Lisette qui les ont fait ressurgir de leur mémoire et qui les ont confiés, je devrais dire, qui nous les ont transmis l'autre soir. Oui, l'autre soir... Ce samedi de septembre 2023... Quarante ans après la naissance de cette idée originale : celle de vouloir se retrouver entre « aînés ». Et oui, « entraînés » depuis le début, tout se répète comme sur une partition immuable : parties de cartes, de pétanque, balades et voyages...

40 ans, ce n'est pas rien pour une association et ceux qui ont pris la parole à

*Pétanque, pique-nique, repas festifs...  
Vite, vite, il y a du pain sur la planche !  
Même en pleine remise du trophée !*

Durant cette journée festive, Michèle Castan – présidente départementale de Génération Mouvement- a tenu à remettre un trophée à André Peytavin qui préside actuellement le club pour marquer le dynamisme retrouvé de cette association après la parenthèse de la fameuse pandémie. Francis Bergogne a tenu à se joindre à cet hommage et à remercier tous ceux qui œuvrent autour d'André, d'Irène, de Martine, de Claude et de Luis pour garder cet esprit dynamique dans notre village.

**Bon anniversaire au Cénaret !**

# Ça s'est passé cet été



Retour en images sur été festif avec de nombreuses animations dans le village mais aussi dans les hameaux, sans oublier le devoir de mémoire en hommage aux résistants à la stèle de Barjac le 15 août.

# Vie associative

## Atelier « construction et jeu de flûtes de bambou »

**MERCREDI**

**16h à 19h**

Un atelier de construction et de jeu de flûtes de bambou reprendra à partir du 20 septembre à la salle des Hironnelles (au dessus de la médiathèque).

Conduit sous l'égide de la Guilde française des flûtes de bambou ([www.flutes-de-bambou.com](http://www.flutes-de-bambou.com)), par Jean-François Rivaux, cet atelier sera ouvert à tous à partir de 10 ans ; il fonctionnera chaque mercredi durant toute l'année scolaire. Un résultat satisfaisant s'obtient sur une année scolaire, ce qui suppose engagement et persévérance.

Chacun construit sa propre flûte tout en apprenant à en jouer. Dès



la réalisation du sifflet, et l'accordage de la note fondamentale, le jeu d'ensemble est pratiqué afin de travailler la justesse et l'écoute. La méthode se poursuit avec 1 trou (2 notes), 2 trous (3 notes), ... jusqu'au percement du trou d'octave, la flûte permettant alors de jouer de nombreuses mélodies dans des tonalités variées.

Cette pédagogie de la musique a fait ses preuves dans de nombreux pays et est destinée à initier enfants et adultes à cette pratique musicale.



**Contact :** Monique et Jean-François Rivaux : 04 66 32 27 30

## Association Barjacoise de Gym Volontaire

*Séances à la Salle des fêtes*

**LUNDI**

Gym dynamique de 18 h 30 à 19 h 30

**MARDI**

Gym douce de 10 h 30 à 11 h 30

**MERCREDI**

Gym dynamique de 20 h 30 à 21 h 30

**JEUDI**

Marche nordique de 18 h 30 à 20 h (RDV place du village)

N'hésitez plus à venir tester : premières séances sont gratuites !

**Contacts & renseignements**

E-mail : [huguette.salvat@wanadoo.fr](mailto:huguette.salvat@wanadoo.fr)

Tel : 04 66 47 06 98 / 04 66 47 03 95



Le Théâtre : « Le théâtre, une invention des hommes, pas des Dieux une ruse naïve pour échapper au chaos de la vie » comme le présente Didier Besace.

Le théâtre pour accrocher la vie.

J'ose parce que j'existe.

J'existe parce qu'on me regarde.

On me regarde, parce qu'il y a du semblable, de l'autre en moi.

Le Théâtre, lieu de toutes les différences et de tous les semblables. Lieu de lien, d'émancipation, d'expression, de création, Ensemble.

Les ateliers se tiennent une fois par semaine, du mois de septembre au mois de juin (hors vacances scolaires). Deux cours d'essais sont proposés. Un week-end de répétition est aussi programmé entre avril et juin.

Les participants aux ateliers travaillent les outils de l'acteur, les fondamentaux de l'art du spectacle, portant sur la voix, le corps, le jeu de scène, le rapport à l'espace... le plaisir de jouer... se mettre debout et dire des choses. S'ils le désirent, ils se lancent dans le montage d'un spectacle joué en public en fin d'année.

**MERCREDI pour enfants (7 à 11 ans)**

**13h30 à 15h**, 1<sup>er</sup> cours le 20 septembre 2022

**MARDI pour adultes (à partir de 16 ans)**

**19h30 à 21h30**, 1<sup>er</sup> cours le 19 septembre 2022

**Renseignements et inscriptions**

06 62 42 53 44 ou 06 60 43 64 77

ou par mail à [cieundeuxtroissoleils@gmail.com](mailto:cieundeuxtroissoleils@gmail.com)



## Anim'Barjac

vous convie à son

**Assemblée Générale**

**Samedi 18 novembre**

**à 18h Salle des Hironnelles**

*Bilan de l'année et projets pour l'année à venir*

# Saison 2023-2024

## Le club du Cénaret

vous propose plusieurs activités



### MARDI

**Pétanque** : Tous les mardis  
(place du village à 14h30)  
**ou Après-midi récréative** :  
activités diverses  
(suivies d'un goûter)

### JEUDI

Un jeudi sur deux  
Belote à la salle du Club à 14h00

### VENREDI

**Marche** (place du village à  
14h00)



## Le Club a fêté ses 40 ans le samedi 9 septembre

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés à organiser cette fête, par leur présence ou par leurs dons, ainsi que les commerçants qui nous ont offert des lots. **MERCI à tous !!!**

Voici quelques activités prévues jusqu'à la fin de l'année :

- Jeudi 21 septembre : Concours de pétanque du club (à la mêlée)
- Dimanche 22 octobre : Sortie à Loubaresse : repas à l'Auberge et visite de la Ferme
- Jeudi 16 novembre : Concours de Belote du Club
- Dimanche 10 décembre : Repas de fin d'année

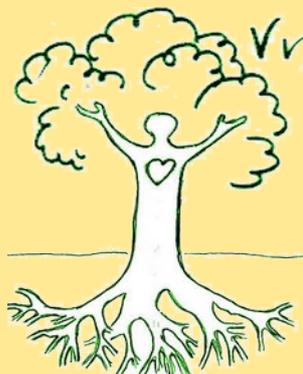
Bienvenue à nos nouveaux adhérents, les cartes 2024 seront à votre disposition à partir du 10 décembre 2023



### Contacts & renseignements

André 06 70 73 07 06 / Luis 04 66 47 03 95  
Martine 04 66 32 79 49 / Claude 07 81 42 25 00

## Qi Gong



**Contacts & renseignements**  
fangsong.qigong@gmail.com

Tel :   
06 50 64 88 25

**JEUDI**  
**10h à 11h30**

Relaxation en profondeur  
Harmonie du souffle et du geste  
Libération des tensions  
Relance de l'énergie vitale

## Kizomba

**Contacts & renseignements**  
<https://yakadanse48.wixsite.com/yakadanse>



**JEUDI**  
**Débutants :**  
**19h45 à 20h45**  
**Déjà pratiquants :**  
**20h45 à 21h45**

*Les cours du mois de  
septembre sont  
en accès libre*

## Médiathèque de Barjac

**C'est aussi » la rentrée » à la médiathèque !**

Elle est ouverte au public :

- x **lundi** de 16h30 à 18h30
- x **mercredi** de 10h à 12h
- x **vendredi** de 16h30 à 18h30
- x **samedi** de 10h à 12h (*uniquement pendant les vacances scolaires*)

L'adhésion à la médiathèque est gratuite et vous y trouverez livres, jeux, CD, DVD pour adultes et enfants.

La médiathèque départementale de Lozère nous propose diverses animations à titre gratuit : en effet les enfants de l'école sont venus dès la première semaine choisir des livres et écouter une histoire racontée par Sophie pour les plus petits.



## État-Civil

### Naissance :

Aubépine ROY PEAN née le 10 juillet 2023

Éloïse BARROT née le 10 septembre 2023

Émile BRUN né le 10 septembre 2023

### Mariage:

Floriane GARCIA et Megg SEGARRA le 5 août 2023

Vanessa MÉRIC et Cédric BURGOS le 9 août 2023

Sandra CHERTA et Philippe BONNAFOUS le 2 septembre 2023



## Vie municipale

### Compte rendu de la séance du conseil municipal mardi 07 juin 2022

#### Création emploi d'adjoint technique principal 1ère classe - 2023\_25 [unanimité]

#### Adhésion au service « RGPD » du Syndicat Mixte AGEDI et nomination d'un délégué à la protection des données (DPO). - 2023\_26 [unanimité]

Le règlement européen 2016/679 sur le *Règlement Général sur la Protection des Données* dit « RGPD » est entré en vigueur le 25 mai 2018. Il apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel et rend obligatoire leur application.

Le Maire propose à l'assemblée de mutualiser ce service avec le Syndicat Mixte AGEDI qui fournit et gère les outils informatiques de la mairie.

#### Acquisition parcelle ZE225 - Union Barjacoise - 2023\_27 [unanimité]

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est possible d'acquérir une bande de terrain derrière la salle des fêtes dans le cadre de la rénovation du bâtiment de la Mairie/salle des fêtes.

La parcelle ZE 225, appartenant à l'Association d'Éducation Populaire de l'Union Barjacoise, est évaluée par la SAFER à 2€/m<sup>2</sup>.

L'acquisition de ce terrain par la Commune représentera 190 m<sup>2</sup> pour un prix de 380 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité ACCEPTE la proposition du Maire et DÉCIDE que les frais divers résultant de la passation de l'acte ainsi que les frais d'arpentage seront pris en charge par moitié par la Commune de Barjac, l'autre moitié de ces frais étant prise en charge par le futur acquéreur du reste de la parcelle.

#### Projet de contournement de Langogne - 2023\_29 [unanimité]

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le projet de contournement de la ville de LANGOGNE étudié et proposé par la DREAL Occitanie. Ce projet, bien avancé, en est au stade de l'enquête publique qui a lieu du 3 juin au 5 juillet 2023.

Par ailleurs, l'association Oui à la 2x2 voies RN88 propose également une motion pour demander des études complémentaires afin que le contournement de LANGOGNE puisse prendre en compte le contournement de la ville de PRADELLES.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer favorablement pour la proposition de la DREAL Occitanie qui permettra de régler un projet attendu depuis une trentaine d'années. Le conseil municipal, à l'unanimité décide de donner un avis favorable au projet de contournement de Langogne tel que présenté par la DREAL Occitanie.



À la fin du mois d'août, des travaux ont été réalisés sur la voie communale classée entre **Pierrefiche** et **Raspailac**.

Cette piste fait partie des 4 chemins de liaison pouvant désenclaver des hameaux en cas de coupure des voies habituelles. La principale difficulté dans ce projet résidait dans la nature encaissée de ce chemin bocager et la gestion de l'écoulement des eaux en cas de fortes pluies qui ravinait le sol.

Cela a conduit, pour le même budget, à réaliser sur certaines portions un revêtement bicouche et des coupes-eaux. En raison de ce profil particulier, cela conduit à limiter la vitesse à 30km/h sur la totalité de cette voie. En effet, à cette allure, tout conducteur a le temps d'anticiper les difficultés et d'adapter sa conduite.

Depuis le printemps, le programme de restauration du petit patrimoine conduit par la Communauté de Communes se poursuit dans les hameaux : Cénaret, Pierrefiche, Méjantel et Viala-Haut...



Cure de jouvence pour le lavoir du **Viala-Haut**.



Mars 2020



Nouveau visage pour **Méjantel** après l'enfouissement des réseaux secs et le nouveau perron du four à pain.

Août 2023



ICI, DANS LE CŒUR DE LA LOZÈRE,  
**J'AGIS POUR L'EAU**  
JE CHANGE MES COMPORTEMENTS  
CHEZ MOI, J'ÉCONOMISE L'EAU  
**ET J'Y GAGNE !**

La Communauté de Communes Cœur de Lozère  
apporte une aide financière pour :



**ACHETER  
UN RÉCUPÉRATEUR  
D'EAU DE PLUIE  
GRAND VOLUME**



**INSTALLER  
UN RECYCLEUR  
ET FILTREUR  
D'EAUX GRISES**



**TRANSFORMER  
SA BAIGNOIRE  
EN DOUCHE**

Déposez votre dossier  
sur [coeurdelozere.fr/environnement/eau](http://coeurdelozere.fr/environnement/eau) page  
« Dispositifs d'aide financière pour les particuliers »



### TROIS DISPOSITIFS D'AIDE POUR UNE MEILLEURE GESTION DE L'EAU DOMESTIQUE

Face au changement climatique et au stress hydrique qu'il provoque, la Communauté de communes Cœur de Lozère met en place trois dispositifs d'aides financières à destination de ses habitants. Le thème retenu : « *Je récupère l'eau de pluie chez moi et j'y gagne ! Je change mes comportements et j'y gagne !* »

- Une aide à l'acquisition d'un **récupérateur d'eaux pluviales** d'une contenance de 5 000 à 10 000 litres ou plus, pour arroser son jardin, par exemple. (aide est plafonnée de 3 000 € à 5 000 €).
- Une aide, plafonnée à 4 000 €, pour l'installation d'un **recycleur et filtreur d'eaux grises** provenant des douches, baignoires, lavabos, lave-linges et éventuellement de la cuisine, afin d'alimenter la chasse d'eau des toilettes, arroser les espaces verts (hors potagers et usages agricoles) et laver des surfaces extérieures. Pour rappel, une chasse d'eau contient en moyenne **9 l d'eau potable**, soit l'équivalent d'un pack d'eau minérale déversé dans les toilettes à chaque chasse !
- Une aide, plafonnée à 2 000 €, pour **transformer sa baignoire en douche**, qui consomme en moyenne **trois à quatre fois moins d'eau** : entre 60 et 80 litres pour une douche contre 150 à 200 litres pour un bain. Rappelons que l'hygiène représente 39% de la consommation d'eau totale d'un foyer ! A noter que cette aide est cumulable avec d'autres aides financières dans le cadre de l'amélioration de l'habitat et du maintien à domicile des seniors dans un logement datant d'au minimum 15 ans.

*Les aides financières pour ces trois dispositifs dépendent du quotient familial. Ainsi, le taux de subvention est de 80% pour un quotient familial de 0 à 1 099 €, de 60% pour un quotient familial de 1 100 à 1 500 € et de 30% pour un quotient familial supérieur à 1 501 €.*